

Communiqué de presse du 9 décembre 2008

Merci la France ! À propos du « troisième paquet » maritime européen , dit « Erika III »

Il faut savoir s'exprimer fort et clair, et avec fierté, quand notre pays fait avancer la cause maritime...

Or c'est incontestablement le cas aujourd'hui, alors que le Conseil des ministres européen (et bientôt le Parlement européen qui est aussi à la manœuvre) a donné son feu vert pour l'adoption des sept directives du troisième paquet.

L'Institut Français de la Mer (IFM) s'est suffisamment battu, et a suffisamment exprimé son souhait que **tout** le paquet soit adopté, pour ne pas marchander ses félicitations aux principaux acteurs de cette avancée très importante. Il s'agit bien sûr de notre pays en tant que tel, dont c'était la volonté depuis l'origine et qui s'est bien battu pour « y arriver » face à une Union européenne qui était plus que partagée voire réticente, mais aussi en tant que président de l'Union. Merci donc au gouvernement de la France et en particulier à Dominique Bussereau qui a conduit jusque tard dans la nuit les ultimes négociations.

Qui en effet aurait parié sur l'adoption de ce paquet avant la fin de l'année et donc sous notre présidence ? Or non seulement elle est virtuellement acquise, mais en plus elle l'est dans des conditions dont doivent pouvoir se réjouir tous les professionnels responsables du maritime. Les principaux pièges du dogmatisme ont en effet été évités, en matière de responsabilité maritime par exemple, tandis qu'une véritable brèche a été ouverte dans des domaines jusqu'à présent totalement verrouillés, comme celui de la responsabilité du pavillon. Certes nous ne sommes pas encore au bout de la longue marche de la qualité et de la sécurité maritime. Bien des choses sont encore à parfaire ou à compléter, mais une nouvelle et très importante étape vient d'être franchie.

Pas de doute, et comme l'affirme l'IFM depuis des années, bien souvent contre tous les scepticismes, le sens de l'Histoire est clair et irréversible...